

FAQ Science des religions BASI

Thématiques :

- Informations générales
- Questions concernant l'organisation de vos études
- Compétences linguistiques
- Le portail my.unifr.ch
- Examens de rattrapage
- Participer à des unités d'enseignements du réseau BeNeFri
- Module didactique

Informations et aperçu

1. Où trouver avoir un aperçu sur mes études de BA?

1) Lire le plan d'études pour le programme à 30 ECTS et / ou jeter un coup d'œil au schéma: BA dès 2017

<https://www3.unifr.ch/sr/fr/etudes/plans-d-etudes-et-reglements.html>

2) Toutes ces informations se trouvent sur notre site internet : <https://www3.unifr.ch/sr/de/>

3) Pour des questions spécifiques veuillez-vous adresser aux conseillers d'études :

<https://www3.unifr.ch/sr/fr/etudes/conseil-aux-etudes.html>

4) Une foire aux questions (FAQ) sur les études de la Faculté des lettres se trouve ci-dessous :

https://www3.unifr.ch/sr/fr/assets/public/FAQ%20BASI_F-2019_3.pdf

Comment organiser mes études?

1. Est-il possible de travailler pendant les études?

Oui, c'est tout à fait possible - beaucoup de nos étudiants travaillent parallèlement à leurs études. Notre programme d'étude offre une flexibilité maximale. Mais restez réaliste: un programme de BA à temps plein est conçu pour être terminé après 6 semestres! Travailler à côté de vos études prolonge généralement la durée de vos études.

2. Dans combien de cours par semestre dois-je m'inscrire ? Qu'est-ce qui est réaliste?

Si vous ne travaillez pas à côté de vos études une moyenne de 30 ECTS en tout (domaines principal et secondaires) est recommandée. Gardez à l'esprit que certains enseignants prévoient des lectures de

textes ou autres devoirs à domicile avant chaque séance, et que la rédaction de travaux de séminaires se fait normalement pendant la période des vacances universitaires.

3. Y a-t-il un ordre prescrit dans lequel je dois compléter mes modules?

Avec quelques exceptions: non. Vous pouvez choisir les cours et séminaires qui vous intéressent thématiquement. Chaque année d'autres cours et séminaires sont proposés à l'exception du cours d'introduction en science des religions et du proséminaire. Comme ce cours et le proséminaire (« introduction en science des religions ») sont conçus de telle façon à vous donner une base pour vos études, veuillez les accomplir en priorité – donc au premier semestre ou au plus tard au troisième semestre. Lors du proséminaire (« introduction en SR ») vous allez apprendre les outils nécessaires pour rédiger un travail de séminaire. Il est donc important de compléter au plus vite ce séminaire.

4. J'ai des conflits d'horaire entre mes différents programmes d'études - que puis-je faire? Comment est-ce que je peux m'inscrire pour des cours au sein du réseau BeNeFri ?

Des conflits d'horaire ne peuvent pas toujours être évités. Veuillez alors également consulter l'offre en SR des Universités de Berne et de Neuchâtel. Si un cours ou séminaire vous intéresse, veuillez-vous adresser au préalable aux conseillers d'études ici à Fribourg pour trouver un module adéquat dans lequel vos crédits seront validés par la suite. Vous pouvez vous inscrire aux cours de Berne et de Neuchâtel via le réseau BeNeFri:

<http://www.unifr.ch/benefri/fr>

Des exceptions peuvent aussi être faites pour d'autres universités. Dans ce cas veuillez absolument vous adresser aux conseillers d'études avant votre inscription pour vérifier si les cours et séminaires choisis peuvent être validés.

Compétences linguistiques

1. Est-ce que je peux uniquement choisir des cours et séminaires en français ?

Oui, cela est possible. Cependant l'offre est plus grande si vous consultez le programme d'études bilingue.

Le portail my.unifr.ch

1. Je voulais m'inscrire à un séminaire proposé en SR, mais celui-ci ne se trouve plus dans la liste sur my.unifr.ch. Pourquoi?

Si une erreur technique peut être exclue, il est possible que le séminaire ait été fermé après avoir comptabilisé un maximum de 25 inscriptions. Néanmoins il est possible de s'inscrire sur une liste d'attente. Lorsqu'une place se libère, l'étudiant de la liste d'attente sera informé au cas où il sera possible de participer au séminaire.

2. Mon portail my.unifr.ch n'est plus accessible depuis plus d'une journée. Qui puis-je contacter?

Contactez le service technique de la faculté de Lettre :

<https://www3.unifr.ch/lettres/fr/faculte/equipe-du-decanat.html>

Proséminaire / Séminaire / Cours

1. Quelles unités d'enseignement dois-je suivre en priorité ?

Le module de base doit être suivi en priorité, afin d'acquérir les outils nécessaires pour profiter au maximum des autres cours et séminaires de votre cursus. Vous devrez donc vous inscrire au *Cours d'introduction en sciences des religions*, au *Proséminaire d'introduction en sciences des religions*, et au *Travail écrit de proséminaire* lors de votre premier semestre avec nous.

2. Est-ce que je dois soumettre mon travail de proséminaire seulement en format PDF en l'envoyant par courriel?

Un fichier PDF suffit, si pas d'autre accord n'ait été conclu lors du séminaire.

3. J'ai rédigé un travail dans le cadre d'un séminaire proposé par la Faculté de théologie ou le Centre Suisse Islam et Société de l'Université de Fribourg qui a figuré sur la liste des cours proposé en SR - dois-je contacter le secrétariat en SR après que mon travail a été corrigé ?

Vous ne devez rien faire. La validation de votre travail de séminaire sera faite par la faculté / l'institut en charge. Si après qqes semaines votre validation ne figure pas sur votre compte my.unifr.ch, contactez l'enseignant et rappelez-lui qu'il doit initier la validation par le secrétariat de son institut.

4. Je n'arrive pas à rendre mon travail de proséminaire / séminaire avant le délai fixé. Comment dois-je procéder?

Nous accordons des prolongations pour la remise de travaux écrits si vous avez une excuse valable – c.à.d. si vous pouvez prouver que vous poursuivez une activité professionnelle ou si vous avez un certificat médical. Une prolongation de maximum 6 semaines est possible dans ces cas.

Examens de rattrapages

1. Dois-je obligatoirement répéter un examen en cas d'échec?

Non, seulement pour certains cours une réussite est prescrite par le plan d'étude (p.ex. le cours d'introduction). D'autres cours peuvent être remplacé par des cours qui peuvent être validé dans le même module.

2. Dois-je m'inscrire de nouveau pour un examen de rattrapage ou est-ce que cette inscription se fait automatiquement ?

Oui, après un échec, vous devez vous réinscrire pour chaque examen de rattrapage que vous souhaitez faire sur votre compte myunifr. Veuillez noter les périodes d'inscription et les dates

prévues sur notre site: <http://www3.unifr.ch/lettres/fr/formation/cours-et-examens/inscription-aux-cours-et-examens/>.

Chaque inscription vaut pour la prochaine date fixée pour les examens de rattrapage. Les dates et lieux sont indiqués sur notre site <https://www3.unifr.ch/sr/fr/etudes/examens-et-travaux.html>

Notez que les examens ont lieu dans un rythme particulier. Exemple: Si vous n'avez pas réussi un examen en décembre, l'examen de rattrapage n'aura pas lieu en février, mais en mai (donc pendant le semestre prochain).

Afin de pouvoir valider les cours ou les séminaires auxquels vous avez participé, vous devez réussir vos examens / travaux de séminaire dans les quatre sessions d'examen suivantes.

3. Je n'ai pas réussi plusieurs examens dans un même semestre et je me suis inscrit aux examens de rattrapage. Est-ce que ceux-ci ont tous lieu le même jour?

Oui. Vous allez écrire les examens au cours d'une même journée. Le superviseur vous accordera une pause entre chaque examen ainsi qu'une pause déjeuner si nécessaire.

Participer à des cours du réseau BeNeFri ou à d'autres Universités

1. J'ai convenu avec mon conseiller aux études que je pourrais suivre un cours d'une autre université. Comment dois-je procéder pour que ce cours soit validé à l'Université de Fribourg?

Scannez l'évaluation du cours (ou séminaire) en question et envoyez-la joint à l'accord convenu avec le conseiller aux études par courrier électronique à votre conseiller.

Pour votre dossier on a besoin des informations suivantes:

- a) Nom du cours
- b) Nom de l'enseignant(s) (Titre (Prof. ; Ass. Dip.) et nom)
- c) Nombre de crédits ECTS obtenus
- d) Votre note
- e) Le nom du module dans lequel le cours / sem sera validé ; le module doit être fixé avec le conseiller d'études avant l'inscription au cours /sem.

2. Comment dois-je procéder si j'ai validé soit trop peu ou soit trop de crédits dans un module – ceci dû p.ex. au fait que j'ai participé à des unités d'enseignements d'autres universités qui comptabilisent plus ou moins d'ECTS (2, 4 ou 6) par unité que l'Université de Fribourg.

Le nombre de crédits ECTS requis dans votre programme doit être validé impérativement. Ils peuvent être dépassés mais non pas en dessous du seuil de crédits ECTS. Votre diplôme mentionnera chaque cours accompli, même si vous avez complété plus que le minimum requis. Donc chaque effort sera reconnu mais n'oubliez pas que parfois l'intérêt compte le plus!

Module didactique

1. De quelle manière est conçu ce module ?

Ce module a une structure légèrement différente de celle des autres modules. Lorsque vous vous inscrivez à un séminaire proposé dans ce module, veuillez informer l'enseignant pendant la première séance que vous êtes inscrits dans le programme BASI et que vous devez rendre un « exposé accompagné d'une réflexion didactique écrite » dans ce séminaire. L'enseignant clarifiera la procédure avec vous.

De plus, vous devez compléter la pédagogie didactique de branche.